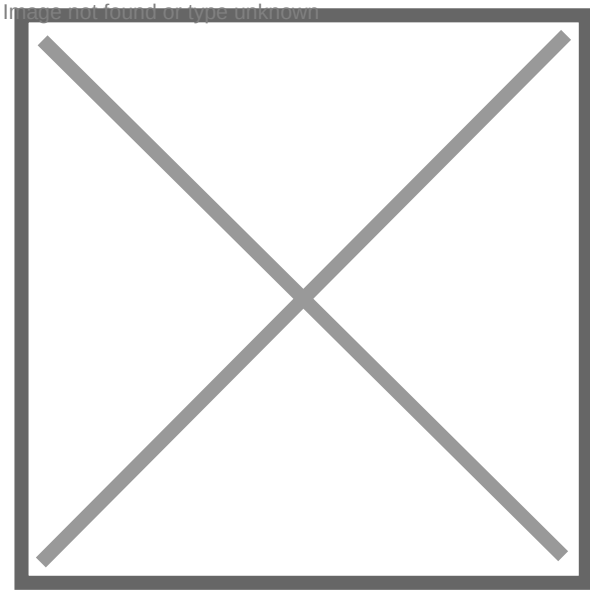




Vente de vehicule l'acheteur me demande le remboursement

Par **DIDI 94**, le **12/04/2008** à **13:55**

BONJOUR J'ai vendu ma voiture il y a une semaine ojourdui le proprio me rapl me dit ke l'embrayage a lacher il a casser la manette d'ouverture du capot et la voiture ne demarre pus! il me reclame le remboursement du vehicule a t'il le droit? c'est une renault megane 2 année 2002 qui a 145 000 km

Par **Erwan**, le **12/04/2008** à **20:36**

Bjr,

il est difficile de répondre, c'est une question de fait plus que de droit.

Plusieurs cas de figure sont possible, il peut s'agir d'un vice caché existant avant la vente ; d'un dol (fraude) ?

Il faut aussi savoir qui a acheté le véhicule, un professionnel, un particulier averti, un profane ?

S'agit-il tout simplement de circonstances malheureuses ?

La panne était-elle prévisible ?

Si vous ne tomber pas d'accord, tout celà va finir par une expertise.